



Secrétariat
de l'Assemblée des
Premières Nations
du Québec
et du Labrador

Secretariat of the
Assembly of the
First Nations
of Quebec
and Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, suite 201, Wendake, QC G0A 4V0
Tél.: (418) 842-5020 / 842-5274 FAX: 842-2660

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Droits des peuples autochtones : La Déclaration de l'ONU
doit être appuyée par les gouvernements**

Montréal, le 15 mai 2009 – L'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) réitère son invitation aux gouvernements québécois et canadien pour qu'ils appuient la Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones. Cette invitation est lancée dans le cadre de la publication d'une lettre ouverte commune de l'APNQL, la CSN, Femmes Autochtones du Québec, le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, le Front d'action populaire en réaménagement urbain, Amnistie Internationale, FIQ, Fédération des femmes du Québec, CCMM, Chantier de l'économie sociale et la Ligue des droits et des libertés. « Il est urgent de respecter et de mettre en œuvre la Déclaration afin de rendre pleinement accessibles les droits humains aux peuples autochtones du Québec » souligne la lettre ouverte.

Importants appuis de la société civile

Les nombreux appuis de la société civile encouragent fortement l'APNQL à poursuivre ses démarches envers les gouvernements. Les représentants des Premières Nations sont non seulement appuyés par d'importants groupes québécois de défense des droits, mais aussi par le chanteur Richard Desjardins, la juriste de renommée mondiale et ancienne haute-commissaire au Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Louise Arbour et Me Jean-Paul Lacasse, avocat et professeur émérite à l'Université d'Ottawa, spécialisé en droit autochtone. « De concert, nous demandons aux gouvernements qu'ils prennent leurs responsabilités et signent la Déclaration », a affirmé Ghislain Picard, Chef de l'APNQL. À maintes reprises et sans succès, ce dernier a invité les parlementaires de l'Assemblée nationale à appuyer la Déclaration et à prendre leur distance de la position humiliante d'Ottawa.

Adoptée à l'ONU en 2007 par une majorité écrasante, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones est toujours ignorée par trois états réfractaires : le Canada, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande. Selon la présidente

de l'Instance permanente sur les questions autochtones, Victoria Tauli-Corpuz, « les pays (qui ont signé) se sont réconciliés avec leur douloureux passé et ont décidé de continuer leur marche vers l'avenir sur le chemin des droits humains ». L'Australie, qui faisait autrefois partie de ce groupe récalcitrant, a décidé de se joindre à la Déclaration cet hiver. De plus, de nombreuses rumeurs courent à propos d'une adhésion de la part des États-Unis et de la Nouvelle-Zélande à la Déclaration, ce qui isolerait de manière honteuse le Canada sur la scène internationale.

L'APNQL à l'ONU

Ghislain Picard a profité de la conférence de presse d'aujourd'hui pour souligner que l'APNQL entreprend la semaine prochaine une importante mission diplomatique à l'ONU. Cette mission inclut la promotion de souveraineté des Premières Nations et de la signature de la Déclaration des droits des peuples autochtones, l'organisation d'un événement parallèle et la rencontre de nombreuses organisations autochtones de différentes régions du monde.

De nombreux Chefs des Premières Nations seront présents à l'ONU et quatre événements parallèles y seront organisés. L'APNQL, Femmes Autochtones du Québec, le Conseil en éducation des Premières Nations et le Conseil des Innus de Pessamit présenteront les événements suivants :

- Le lundi 18 mai : L'analyse de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones au regard des femmes autochtones
- Le lundi 18 mai : L'autodétermination des Peuples du Nitassinan
- Le mercredi 20 mai : Notre identité distincte - Nos institutions : Un droit inaliénable
- Le jeudi 21 mai : Nos Terres, Nos Droits : les droits politiques, juridiques et territoriaux des Premières Nations du Québec
- Le vendredi 22 mai : L'APNQL rencontre le Rapporteur spécial de l'ONU sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones, Professeur James Anaya.

-30-

SOURCE : Alain Garon
Agent aux communications, APNQL
418 842-5020 ou 418-956-5720